INDUSTRIE

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement AFNOR CERTIFICATION

KELAT TP80A

DÉGRAISSANTS SOLS

Nettoyant Alcalin surpuissant

Solvanté - Sols, murs, métaux, plastiques

La structure tri-composante du Kelat TP80A permet d'avoir en même temps une action solvanté, alcaline et détergente. Possible d'emploi sur toutes les surfaces résistantes aux produits alcalins, il peut être utilisé aussi bien dans les garages, le batîment, la métallurgie, la voirie, les transports ou les collectivités. Kelat TP80A élimine les huiles, graisses de toutes natures, la pollution urbaine (suie, goudron...).

MODE D'EMPLOI

Nettoyage manuel : Dilution de 3 à 5% (30 à 50 ml par litre d'eau).
1/ Porter des gants. 2/ Répartir la solution diluée sur le sol ou les surfaces.
4/ Laisser agir quelques minutes. 5/ Laver, brosser si nécessaire. 6/ Rincer à l'eau.
Nettoyage en autolaveuse : Dilution à 1 à 3% (10 à 30 ml par litre d'eau).
1/ Diluer Kelat TP80A dans le bac de la machine. 2/ Procéder au lavage.
En cas de salissures tenaces, appliquer la méthode du détrempage avec une dilution à 3%.
Utilisation en HP : Dilution 1 à 3 % (10 à 30 ml par litre d'eau).
1/ Porter des gants, des lunettes de protection et un vêtement de protection approprié.
2/ Pulvériser le produit. 3/ Laisser agir 5 à 10 mn. 4/ Rincer.

Kelat TP80A

CARACTÉRISTIQUES

Aspect :	Liquide limpide fluide
Couleur :	Orangé
Parfum :	Agrumes
pH (pur) :	13,5 (± 0,5)
Densité :	1,00 (± 0,01)

COMPOSITION

< 5% : agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques.

MANIPULATION - STOCKAGE

Réservé à un usage professionnel. A utiliser par du personnel qualifié. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Produit stocké et conservé dans son emballage fermé entre 5 et 40°C.
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

LÉGISLATION

Conforme à l'arrêté du 8/9/1999 consolidé relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.
Formule déposée au centre anti-poison de Paris. Tél : 01 40 37 04 04.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

CONDITIONNEMENT

• Carton de 4 x 5 litres.
Pour toutes autres demandes de conditionnements consulter le service commercial PROCALP.

Entreprise certifiée
ISO 9001 et ISO 14001
réalisant un bilan carbone
depuis 2010

PROCALP
FABRIQUÉ EN FRANCE

Rue de la mécanique - Aussillon
81200 Mazamet France
Tél : (33) 05 63 61 19 79
Fax : (33) 05 63 61 84 24
Email : procalp@procalp.com
www.procalp.com